

Renouvellement du CdOp

CdOp = Conseil des Orientations pastorales

Composition :

- Bénévoles intéressés à la vie de la paroisse (membres appelés)
- Membres de l'Equipe pastorale (prêtre, théologien en pastorale)

Durée du mandat pour les membres appelés: 3 ans (renouvelable 2 fois)

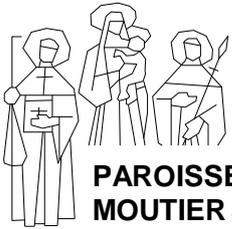


Membres actuels : Christophe Mayoraz, Chantal Mérillat, Jan Guillaume, Marie-France Paratte, Marcel Fleury, Annelise Gurb, Christophe Salgat (théologien en pastorale), Danielle Della Corte, Philippe Hauser, Abbé Christophe Boillat.

Danielle Della Corte, Marcel Fleury, Philippe Hauser et Jan Guillaume arrivent au bout de leurs trois mandats. Marie-France Paratte est démissionnaire. Les autres membres poursuivent leur activité au sein du CdOp.

La mission du CdOp est triple :

- discerner les modalités de mise en œuvre des Orientations pastorales dans la paroisse,
- définir les grands axes de la pastorale (temps forts, chantiers prioritaires, etc...),
- mener des réflexions en phase avec la vie de la paroisse et les besoins des femmes et des hommes; élaborer les propositions concrètes que la paroisse pourrait mettre en œuvre.



Renouvellement du CdOp

CdOp = Conseil des Orientations pastorales

Les membres du CdOp sont des baptisés

- enracinés dans la vie de l'Église et intéressés par la vie de leur paroisse,
- à l'écoute de l'Esprit Saint pour discerner les initiatives à promouvoir,
- disposés à mettre leurs charismes et compétences au service d'un meilleur « Vivre ensemble »,
- prêts à chercher les chemins pour permettre au plus grand nombre, de « cheminer et croire », de « soutenir la vie » et de « fêter Dieu »,
- soucieux de travailler ensemble dans un esprit de collaboration.

Fonctionnement :

Le CdOp se réunit au moins 4x par année

Constitution :

- Consultation des paroissiennes et paroissiens
- L'Equipe pastorale sollicite les personnes proposées, qui donnent leur accord
- Le Vicaire épiscopal confirme les mandats

Consultation :

- Inscrire un ou plusieurs noms de paroissiens sur un des bulletins mis à disposition
 - Vous pouvez mettre autant de noms que vous le souhaitez
- Glisser le bulletin dans la boîte aux lettres à disposition
- Délai: lundi 12 juillet 2021
- MERCI !